

1918

## LANGLET Charles

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom	LANGLET	
Prénom	Charles	
Grade	1 <sup>er</sup> élét de sa classe	
Corps	94 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie	
N <sup>o</sup> Matricule	550	en Corps. — Cl 1911
Mort pour la France le	134	au Recrutement Avesnes
Mort pour la France le	8 novembre 1918	à l'hôpital d'évacuation d'Auve (Marne)
Genre de mort	Blessures de guerre	
Né le	3 mai 1891	
à Le Cateau	Département Nord	
Arr <sup>me</sup> militaire (pt Paris et Lyon), à d'au <sup>re</sup> rue et N <sup>o</sup>		
Jugement rendu le		
par le Tribunal de		
acte ou jugement transcrit le	14 août 1919	
au Cateau (Nord)		
N <sup>o</sup> du registre d'état civil		
101-708-1922. (20433)		

## Transcription N° 97 à Le Cateau

**Sépulture** Inhumé à Auve puis, le 30 avril 1922 dans le Carré militaire du cimetière de Le Cateau puis transféré sous la stèle du carré militaire.

**Monument aux Morts** de Le Cateau.

**Détail du service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe au 94<sup>e</sup> R.I. le 08 octobre 1912; Maintenu à l'activité le 01 août 1914; Blessé à Sailly Sallisel (Somme), évacué le 04 novembre 1916 pour plaie pénétrante cuisse gauche par shrapnel<sup>1</sup>; Parti en renfort le 31 mars 1917; Blessé le 02 novembre 1918 à Belleville sur Bar (Ardennes), il décède suite de blessures le 08 novembre 1918 à 7h30 à l'hôpital d'Auve (Marne).

**Citation** à l'ordre du Régiment n°445 du 21 novembre 1916 « *Musicien C.H.R. Modèle de dévouement et de sang froid a été blessé dans des circonstances particulièrement difficiles*»

**Décoration** Croix de guerre avec étoile de bronze

**Citation** à l'ordre du Régiment « *Brancardier d'un dévouement à toute épreuve. A l'attaque du 8 août 1918, a fait preuve de beaucoup de courage et de sang froid en assurant la relève des blessés sur un terrain violemment bombardé par l'artillerie*»

**Décoration** Fourragère du 94<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

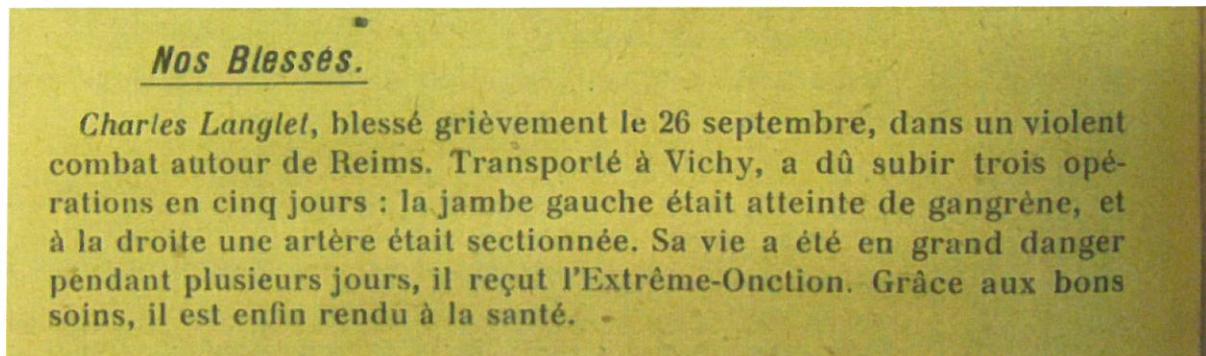
**Morphologie:** Cheveux noirs ; yeux bleus foncé; front: inclinaison moyenne, hauteur grande, largeur moyenne; nez: dos rectiligne, base horizontale, hauteur moyenne, saillie grande, largeur grande; visage rond; taille 1m66; Degré d'instruction générale 3.

1 Shrapnel, du nom de son inventeur, le Britannique Henri Shrapnel, (voir détail en fin d'article)

## N° 97 Acte de transcription de Décès de LANGLET Charles

Expédition. Ambulance 9/5 H.O.E. Acte de décès. L'an mil neuf cent dix huit, le six du mois de décembre, étant à Auve, arrondissement de Sainte Menehould. Acte de décès de Charles Langlet, première classe au quatre vingt quatorzième Régiment d'Infanterie, compagnie hors rang, immatriculé sous le n° cent trente quatre à Avesnes, classe mil neuf cent onze, né le trois mai mil huit cent quatre vingt onze au Cateau, canton de Le Cateau, département du Nord, domicilié en dernier lieu à Le Cateau, décédé à l'hôpital d'évacuation d'Auve (Marne) le huit du mois de novembre mil neuf cent dix huit à sept heures trente minutes. "Mort pour la France" des suites de blessures de guerre; fils de Oscar et de Legrand Anna, domiciliés au Cateau, canton dudit, département du Nord. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par nous, Jules Bouché, Officier d'administration de deuxième classe faisant fonction de gestionnaire de l'hôpital d'évacuation d'Auve et de l'ambulance neuf cinq, Officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Jean Vercheyre, quarante six ans, sergent à la 2<sup>e</sup> section d'Infirmiers militaires et d'Antoine Roudal, quarante trois ans, sergent à la quatrième section d'Infirmiers militaires, témoins qui ont signé avec Nous après lecture. Le premier témoin,

signé: Vercheyre; Le deuxième témoin, signé: Boudal; L'Officier de l'Etat civil, signé: Bouché. Pour expédition conforme, l'Officier de l'Etat civil, signé: J. Bouché. Vu par Nous Emile Cousin, Médecin chef de ladite formation sanitaire pour légalisation de la signature de Mr. Bouché sus qualifié, signé: E. Cousin. Vu pour légalisation de la signature de Mr. Cousin Emile. Paris le vingt neuf juillet 1919. Le Ministre de la guerre par délégation. Le Chef du Bureau des Archives administratives. Signé: Illisible. Mention additive (loi du 18 avril 1918) Le soldat Langlet était époux de Souyris Marie Rosalie Louise. Paris le vingt neuf juillet mil neuf cent dix neuf. Le Ministre de la guerre par délégation. Le Chef du Bureau des Archives administratives. Signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le quatorze aot mil neuf cent dix neuf, dix heures du matin, par nous, Emile Picard, Chevalier de la Légion d'honneur, Adjoint au Maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature de l'Adjoint

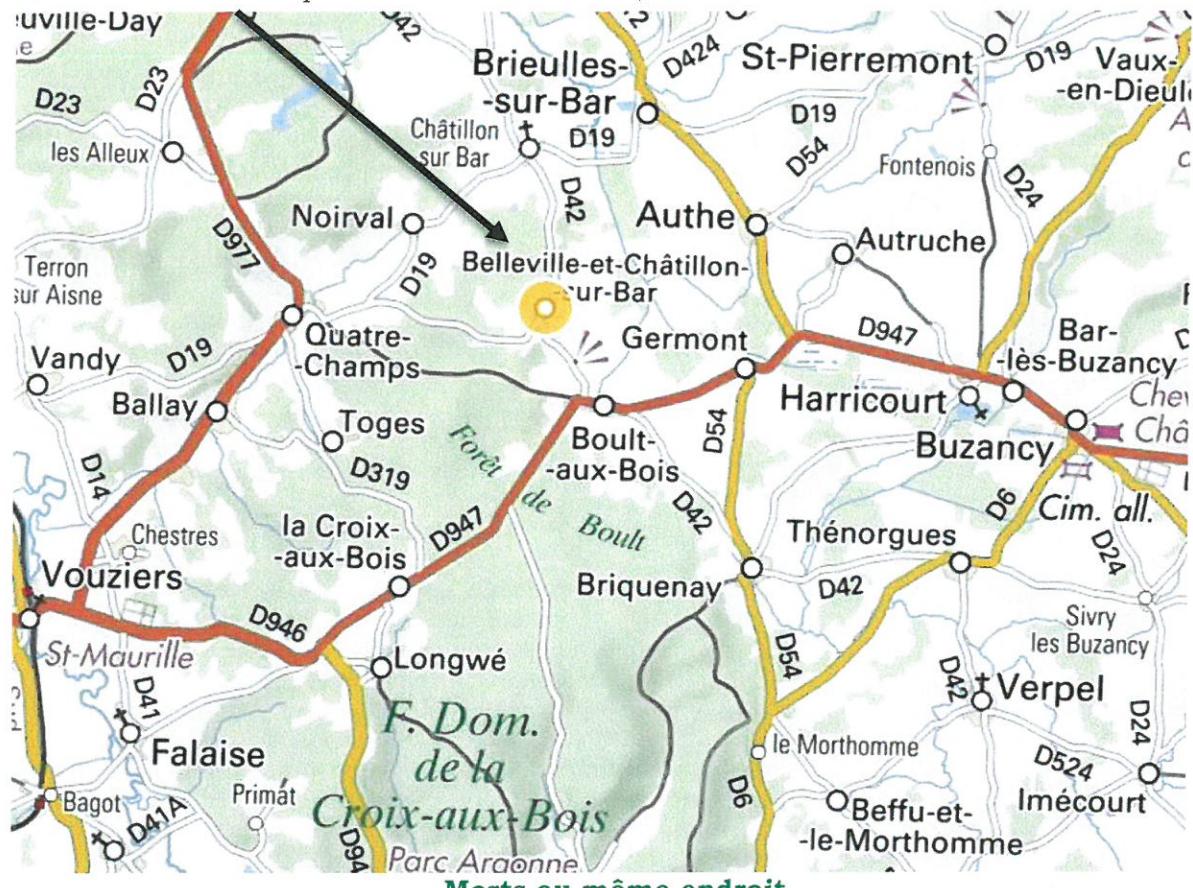


▲ La blessure du 26 septembre a été reçue à Sailly-Salisel dans la Somme. ▲  
Son état de service ne fait pas part d'un éventuel transfert à Vichy.

#### Localisation du lieu de la blessure

le 02 novembre 1918

**Belleville sur Bar** Département des Ardennes, Arrondissement et Canton de Vouziers



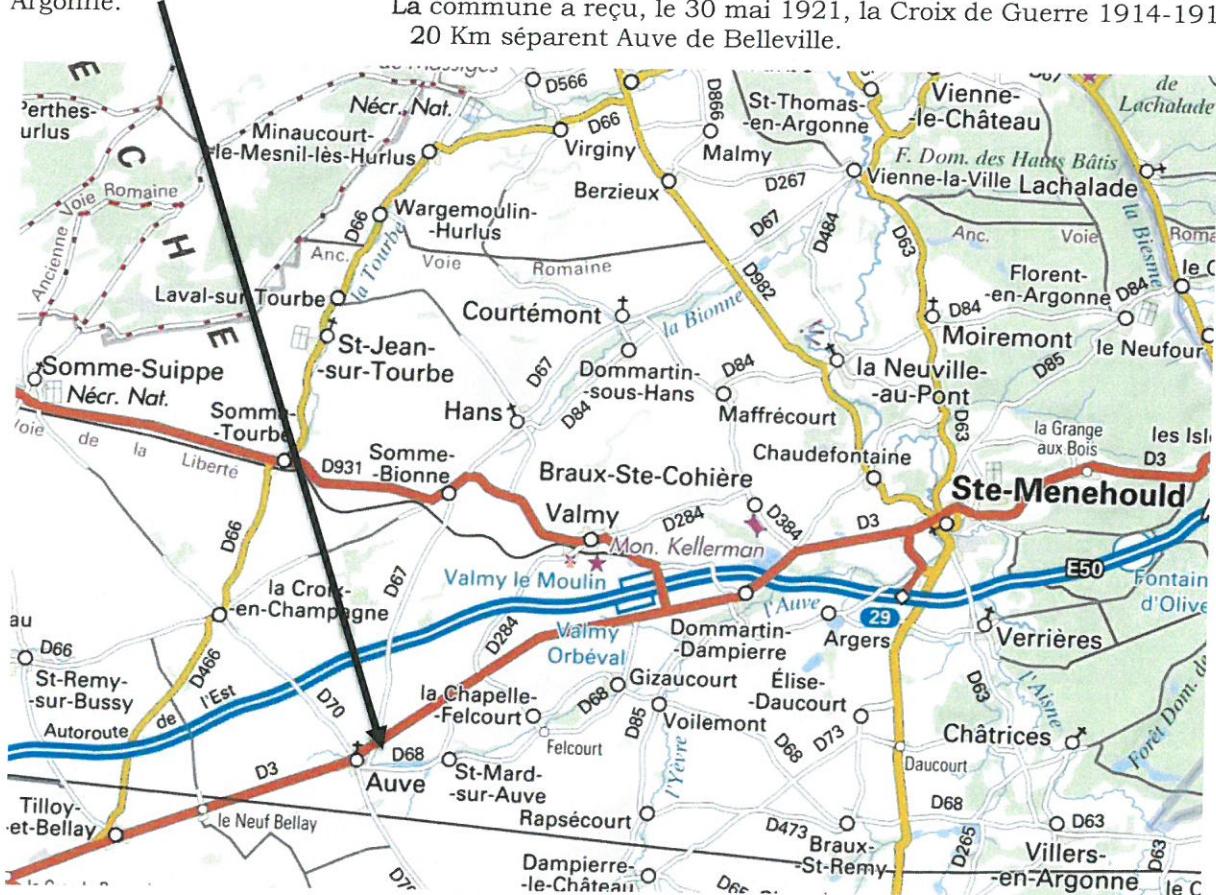
Le Cateau: Langlet Charles;

#### Etaient au même régiment

Le Cateau: Langlet Charles, Thiriard Paul; Le Pommereuil: Bochon Edmond; Ors: Demaret Fernand;

### Localisation du lieu du décès

**Auve** Département de la Marne, Arrondissement de Sainte Menehould, Canton de Givry en Argonne.  
La commune a reçu, le 30 mai 1921, la Croix de Guerre 1914-1918  
20 Km séparent Auve de Belleville.



## **Historique et combats du 94<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1918**

**En 1914**, Casernement à Bar le Duc, 83<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie, 6<sup>e</sup> Corps d'Armée; A la 42<sup>e</sup> DI d'août à nov. 1918. Constitution en 1914: 3 bataillon; 5 citations à l'ordre de l'armée, une à l'ordre du corps d'armée; Fourragère jaune.

**1914** Hauts de Meuse (début août): Thillot, Herbeuville, Doncourt, Wadonville; Vers Charleroi: Joudreville, Xivry, Mercy le Bas, ferme Chanois, (21/08), Pierrepont, combats de Bazailles, Boismont et Ville au Montois (22/08) perte de 1000 hommes, Nouillon les Ponts, Billy les Mangiennes, Azannes; Marne: Sillery, fort de la Pompelle (fin sept.); Bataille des Flandres (oct.-nov.): ferme de Vicogne, Château de Dixmude, Bixchoote, cabaret Korteker puis en déc.: Le Het- Sas, fermes du Carrefour, du Paratonnerre et du Moulin, fortin de Zillebeke (14-16 déc.)

**1915**, Argonne (jan-juin): Fontaine Madame, Marie Thérèse, ravin des Meurissons, le Four de Paris, tranchée de Bagatelle; Opération en Argonne (juin-juil.): la Gruerie, Four de Parie, Ravin du Mortier; Champagne (sept-janv.16): Aubérive "saillant" F perte de 700 hommes, ferme des Wacques, ferme Piémont.

**1916** Verdun (mars-avril): Douaumont puis Cumières (avril) puis Mort-Homme, ravin des Caurettes (mai); Lorraine (juin-juil.): Blémery, Reillon, bois Nathali et Zeppelin; Bataille de la Somme (sept. - nov.): Rancourt, bois de Saint Pierre Waast perte: 1000hommes, Sailly-Saillisel  
**1917** Champagne (janv.): Aubérive, « saillant Est Aigny (avril-mai) »

1917 Champagne (janv.): Auberive, « saillant F »; Aisne (avril-mai): attaque sur Berry au Bac, tranchées d'Auguste et du Pylône; Verdun (juin-juil.) Bezonvaux, Les Chambrettes puis bois des Fosses, Bezonvaux (20-26 août); Woëvre (sept.-oct.): Les Eparges.

**1918** Woëvre (sept. 1917-avril 18): Remenauville, Limey, Pont à Mousson; Somme (mai-juil.): bois du Hangard, Boves, ravin de Domart; Picardie (août): Moreuil, Villers-aux-Erables; Lorraine (août-oct.): forêt de Champenoux; Champagne (oct.-nov.): Vouziers, ferme de Chamiot, La Noue-Adam

## JMO du 94<sup>e</sup> R I en 1918

Cote 26 N 670/3, page 30.

## **Journée du 02 novembre 1918**

Le matin, d'après les renseignements reçus du commandement et fournis par les patrouilles, l'ennemi s'est retiré devant le front.

Reçu ordre n° 1577 S.O.P. de l'SD 42 et n° 1578 S.O.P. de l'SD 42 du 2-11-18. La Division va reprendre la marche en avant en direction de Belliville <sup>et</sup> Bar en trois colonnes, infanterie semi-déployée la droite en avant.

A droite : groupement Guiraud -

Groupement = I/94 - V/332 II/332

Le centre = groupement Detrie

Groupement = I/94 - II/94 - III/332

A gauche 16<sup>e</sup> B.C.S

Reserve derrière le 94 RI le 8<sup>e</sup> B.C.S

Le groupement Detrie a en 1<sup>re</sup> ligne

A droite le Bty Second (III/94) en liaison à droite avec le Bty Messy ; à gauche le Bty Féringot (III/332) en liaison à gauche avec le 16<sup>e</sup> B.C.S

La limite de marche du groupement est la même que celle fixée le 1<sup>er</sup> nov, en s'effaçant un peu au sud à partir de la croix aux bois, d'où elle gagne en ligne droite le carrefour à 300 m. Est de Belliville <sup>et</sup> Bar

Le mouvement en avant commence à 9h30 dans l'ordre et les conditions prévues.

Le terrain est trouvé libre, sauf deux murs de mitrailleuses qui sont réduits par Stokes et 53, au fond de la côte 205.

La progression continue ensuite avec de grandes difficultés de marche et d'orientation sous bois. L'infanterie marchant par colonnes d'escouade jusqu'à la ligne GG du plan d'engagement, depuis 2 km à l'est de Bages jusqu'en avant de la ferme de la Guinguette où l'on s'arrête à la nuit.

Perdues : 2 blessés

Dont Charles Langlet

## Funérailles

Dimanche dernier ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence les funérailles de Charles Langlet, brancardier au 94<sup>e</sup> R.I. mort pour la France, le 8 novembre 1918, à l'Hôpital d'Evacuation d'Auve (Marne).

La Musique Municipale, dont le défunt était membre, accompagnait le cortège ainsi qu'une délégation des Démobilisés et des Mutilés.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Derome, au nom des Démobilisés et Achille Faure, président de l'Harmonie Municipale.

### DISCOURS DE M. ALBERT DEROME.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que je viens aujourd'hui, au nom des Démobilisés du Gâteau, adresser un supreme hommage et un dernier adieu au jeune Charles Langlet, mort au champ d'honneur.

Jeune soldat de la classe 1911, appelé au 94<sup>e</sup> R.I., Langlet, issu d'une famille de musiciens et musicien lui-même, ne tarde pas à être incorporé dans la musique de son régiment. C'est là que le trouve l'ordre de mobilisation du 1<sup>er</sup> août 1914. Comme tous ses camarades et de par sa fonction même, Langlet sera brancardier.

Il part avec son régiment, mais il est jeune. Les fatigues du début de la campagne l'exténuent. Il tombe malade le 24 septembre 1914, sitôt guéri ; il demande à rejoindre le 94<sup>e</sup> et ne le quitte plus jusqu'au jour où, le 4 novembre 1916, à Sailly-Saillisel, il est blessé et évacué.

La blessure est grave puisqu'il ne rejoint ses camarades que le 10 mars 1917. Blessé de nouveau le 2 novembre 1918, notre camarade Langlet meurt le 8 novembre, à l'Hôpital d'évacuation d'Auve, dans la Marne.

En lui décernant la croix de guerre, et depuis, la médaille militaire, ses chefs le citaient ainsi à l'ordre du jour : " Musicien brancardier d'un dévouement à toute épreuve. A l'attaque du 8 août 1918, a fait preuve de courage et de sang-froid en assurant la relève des blessés sur un terrain violemment battu par les mitrailleuses ennemis. "

La citation ci-dessus nous montre quelle vie de courage, d'abnégation et de sang-froid devait être celle du brancardier. Lorsqu'après la bataille, pendant que souvent encore le terrain était battu par la mitraille ennemie, le brancardier simplement protégé par son brassard de la Croix Rouge, (pas toujours respecté) s'en allait, parfois guidé seulement par les gémissements des blessés, à la recherche de ceux qu'il espérait pouvoir sauver.

Quelle tristesse, quels serrements de cœur ne devait-il pas éprouver, lorsque penché sur un camarade dans les yeux duquel il lisait la mort ; sur un malheureux qui appelait sa mère (car c'est le mot que prononcent en mourant les hommes comme les enfants) il s'efforçait, en se détournant pour essuyer un pleur furtif, de le réconforter, de le consoler et de lui promettre ce qu'il voyait s'en aller petit à petit : la vie.

Puis, c'était l'inhumation de ceux que la mort avait fauchés ; ces immenses tranchées où il rangeait côté à côté, ceux qui, quelques jours auparavant étaient près de lui, pleins de santé et d'espoir

Combien de fois Langlet, as-tu dû penser aux mères, aux femmes, aux enfants de ceux que tu mettais en terre. Et pourtant, jamais tu ne faillis à ton devoir. Et c'est en l'accomplissant que tu reçus cette blessure qui t'a emporté toi aussi, au moment où tu apprenais à l'hôpital que, quelques jours plus tard, ce serait tout, la guerre serait finie

Tu n'eus ni le bonheur de voir la joie de la France, ni le bonheur de revoir les tiens.

Charles Langlet, ton souvenir, comme celui de tous nos grands morts restera vivant dans notre cœur à tous.

A ta femme, à ton père, à ta mère, à toute ta famille, nous adressons l'expression de notre grande sympathie et de nos condoléances attristées.

Dors en paix, tu as fait sans défaillance ton devoir jusqu'au bout : tu lègues à ta famille le souvenir d'une vie toute d'honneur. Au nom des Démobilisés du Cateau, reçois en même temps que l'hommage de notre admiration, un dernier et fraternel adieu.

#### DISCOURS DE M. FAURE.

Mesdames, Messieurs,

C'est un sentiment de profonde sympathie qui nous groupa en ce moment auprès de la dépouille mortelle de Charles Langlet, membre de l'Harmonie, mort pour la France le 8 novembre 1918.

Fils et frère de musiciens, il rentre à son tour à l'Harmonie Municipale, le 15 septembre 1908. Il quitte notre société en octobre 1912, pour accomplir au 94<sup>e</sup> R.I. son service militaire.

Après de sérieuses études il vit son rêve se réaliser ; car, le 8 novembre de la même année, il fut agréé élève-musicien et le 15 février 1913, nommé musicien de 1<sup>re</sup> classe.

Langlet, je rends hommage à tes maîtres ici présents qui, voyant en toi un esprit éveillé, un sujet d'avenir, comptaient sur toi pour être un éducateur, lors de ton retour parmi nous.

Mais vint la guerre ; fléau horrible qui a brisé

des vies, brisé des destinées. Tu es parti avec l'ardeur de tes 27 ans, en accomplissant la noble et souvent périlleuse mission de francardier.

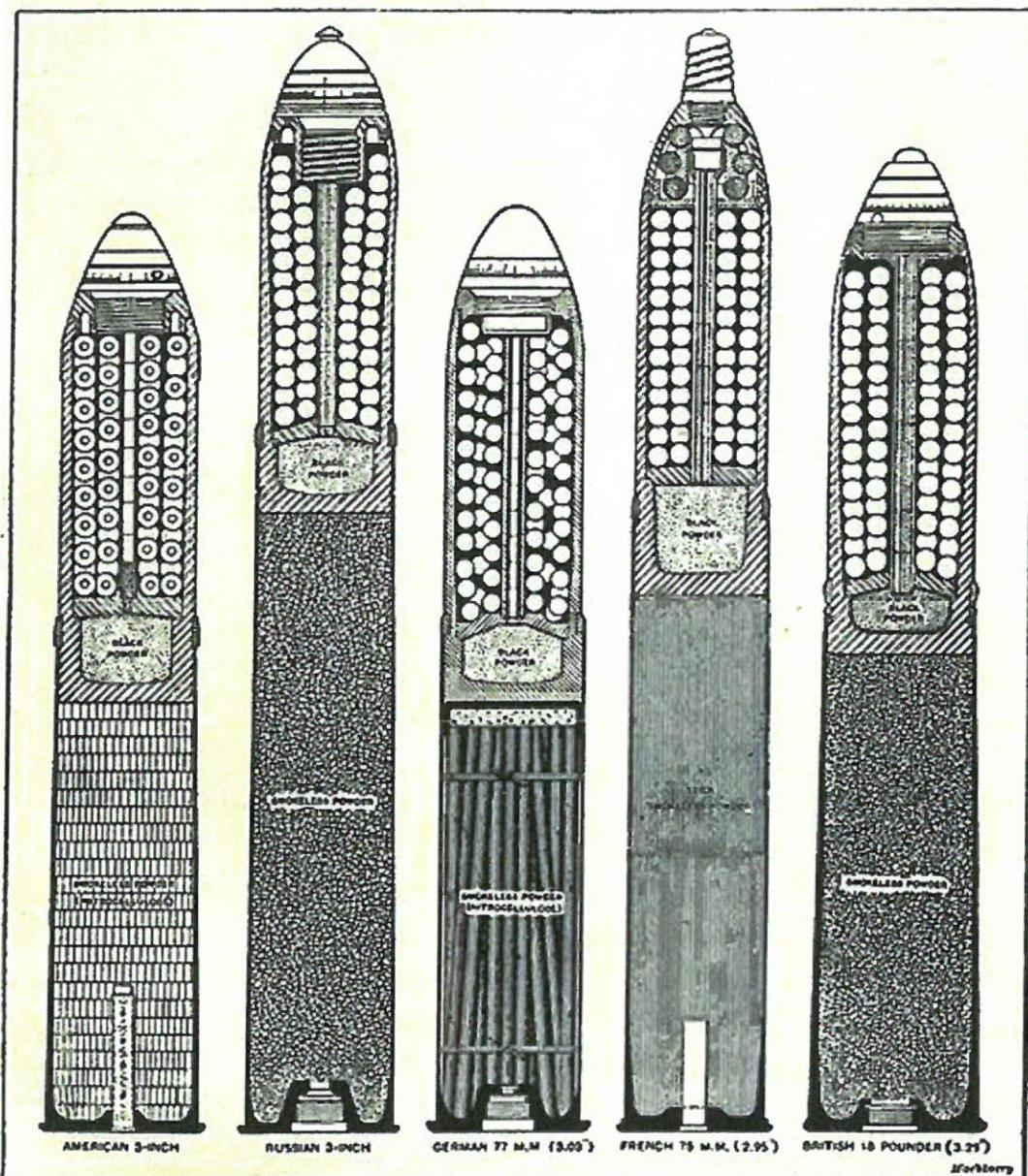
Cher camarade, tu n'as pas éprouvé la joie du retour au foyer, tu laisses une veuve bien aimée, de bons vieux parents, des frères et sœur, c'est vers eux que s'en est allée ta dernière pensée.

Inclinons-nous devant les restes de ce héros, qui n'eut peut-être pas à la minute suprême, la consolation de penser qu'un jour sa terre natale lui servirait de linceul, en présence de sa veuve, de sa famille et de ses amis éplorés.

Langlet, dors en paix ton dernier sommeil, nous ne t'oublierons jamais.

Au nom de l'Harmonie Municipale du Cateau, encore une fois, adieu !

**Différents types d'obus "shrapnel" existant en 1915**



**Fig. 1. Types of Shrapnel Shells used by the American, Russian, German, French, and British Governments**

**Shrapnel**, du nom de son inventeur Henry Shrapnel, est le nom désignant « l'obus à balles ». Le terme « shrapnel » a souvent été utilisé, de manière abusive, pour désigner des petits fragments projetés par une explosion, quelle que soit leur origine.

Shrapnel désigne la menue monnaie et est l'équivalent de mitraille dans ce sens.

On rencontre parfois le mot schrapnell qui est l'adaptation à la prononciation allemande et n'a pas lieu d'être employé en français. « shrapnell » est totalement fautif et désigné comme tel par les dictionnaires qui le citent. En français, ce projectile fut d'abord connu sous le nom « d'obus à la Shrapnel » abrégé plus tard dans la langue courante en shrapnel. Adopté par l'armée française, il reçut l'appellation réglementaire « d'obus à balles ». Le terme parfois utilisé « d'obus à shrapnels » est un barbarisme. En effet, cet obus ne contient pas des shrapnels. Il est un shrapnel.

Au début de la Première Guerre mondiale, l'obus à balle fut employé à grande échelle par tous les belligérants pour frapper les troupes avançant en masse et à découvert. Les batteries de 75 mm en 1914 emportaient environ la moitié de leurs munitions sous forme d'obus à balles à charge arrière. Leurs fusées réglables, grâce au débouchoir double, permettaient de régler l'éclatement à la distance et à la hauteur voulue. Puis il fut abandonné au profit de l'obus à haut pouvoir explosif en raison du passage à la guerre de tranchées. Le shrapnel était incapable de détruire les réseaux de fil de fer barbelé en avant des lignes, défoncer le sol ou bien venir à bout de troupes enterrées, toutes choses nécessaires avant de lancer une attaque. Avec la mise au point d'explosifs à fort pouvoir brisant

suffisamment stables pour être chargés dans les obus, on constata qu'une enveloppe d'obus convenablement conçue se fragmentait si efficacement que l'ajout de mitraille n'était pas nécessaire. Par exemple, la détonation d'un obus de 105 mm ordinaire produit plusieurs centaines d'éclats à grande vitesse (1.000 à 1.500 m/s), une onde de surpression mortelle dans un court rayon et, en cas d'explosion au sol ou sous la terre, bouleverse le sol et détruit efficacement le matériel et tout cela avec une munition bien plus facile à fabriquer que les dernières versions du shrapnel.

Outre les dégâts humains et matériels qu'il produisait en tant que munition, l'obus shrapnel a été une source importante et durable de pollution de l'air et du sol.

Le mercure : chaque assemblage douille + obus en contenait environ 2 grammes sous forme de 4 grammes de fulminate de mercure. Il était vaporisé dans l'air au moment du tir et au moment de l'explosion de l'obus, respectivement à partir du fulminate de mercure de l'amorce de la douille et de celle de l'obus. Il était donc principalement respiré par les artilleurs eux-mêmes et par ceux qui étaient situés sur le champ de bataille ou sous le vent dominant.

Le plomb : une petite partie était volatilisée à l'impact à partir des billes de plomb qui avaient le plus d'énergie cinétique et qui entraient en collision avec un matériau dur, ou un peu de plomb pouvait être arraché par le frottement lorsque la balle traversait un matériau ou le sol, ou encore il pouvait être vaporisé dans l'air si les billes étaient exposées à de hautes températures (incendies fréquents). Les balles de plomb sont encore présentes par millions dans les sols. Il y en avait environ 300 par obus qui entraînaient une pollution durable des sols par le plomb. Ces deux produits sont notamment neurotoxiques et non biodégradables ni dégradables à échelle humaine de temps. C'est un des aspects des séquelles de guerre qui restent à étudier rétrospectivement, ou à partir d'analyses des sols de champs de bataille.



▲ Obus encartouché à balles de la Première Guerre mondiale. En haut, vue de l'obus coupé en deux parties, à droite, la cartouche en laiton contenant la charge propulsive de type cordite. Même vue, à gauche, l'obus lui-même contenant sa charge de balles immobilisées par de la résine. Au centre, la charge explosive, déclenchée par la fusée à temps située à l'extrême gauche, non montée sur l'obus. Vue du bas : l'obus prêt à être utilisé



◀ Modèle d'obus shrapnel, comparé à deux autres types d'obus : « en tube » à fragmentation, et creux, classique. Ces objets étaient destinés à la formation des militaires et médecins militaires (Archives médicales militaires des États-Unis).

Source: Otis Historical Archives of "National Museum of Health & Medicine" (OTIS Archive 1)

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Paris 9<sup>e</sup>; Cartographie IGN Géoportal; Texte shrapnel : Wikipédia ;

